

Le 17 juillet 2019.

Procès-verbal de la session ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mercredi le 17 juillet 2019, à 18h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Concernant les travaux de voirie à venir sur le programme AIRRL, ils devraient débiter le 19 août ; par conséquent, on ne fera pas l'épandage d'abat-poussière dans le rang 1 et 2 sud avant ces travaux, plutôt après.

Monsieur Jean-Luc Lavigne prend son siège à 18h38.

16-07-19 AJOUT RÉOLUTION 09-07-19

Attendu notre résolution 09-07-19 adoptée le 8 juillet 2019 ;

Attendu la confirmation de M. Dominique Nadeau, premier vice-président de EXP en date du 15 juillet 2019, que les travaux (dalle de ciment de l'abri à sable) sont reportés au printemps 2020 ;

Attendu le courriel reçu de Mme Julie Rochette ingénieure chez EXP le 15 juillet qu'il pourrait y avoir un dépassement de coût si augmentation des prix ;

Il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que pour compléter la résolution 09-07-19, il soit fait mention dans la présente résolution que le prix convenu sera ajusté pour tenir compte de l'augmentation des coûts et de la main d'œuvre au besoin, et que le dépassement de ces coûts devra être payé au complet par la firme EXP.

17-07-19 RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de Madame Taomie Pépin soit nommée responsable pour la bibliothèque de Notre-Dame-de-Ham.

18-07-19 REPRÉSENTANTES MUNICIPALES NÉGOCIATION VENTE 15 PRINCIPALE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit nommées à titre de représentantes du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham pour négocier pour le prix de vente du 15 Principale, Mesdames Luce Périard, Nancy Delisle, Roseline Boucher, qui accompagneront Geneviève Boutin, chargée de projet.

Traitement du manganèse : autre analyse à faire régulièrement.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19 heures).

Accepter sur proposition de Mme Lise Nolette
Seconder par M. Michel Roy

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et secrétaire trésorière

